

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

08/03/2024

ID : 032-213201551-20240306-DELIB202415-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
Département : GERS

COMMUNE DE LE HOUGA
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2024-15
Séance du 06 Mars 2024

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents :
11
Procurations : 3

Excusés : 1
Date convocation :
26/02/2024

Date affichage convocation :
26/02/2024

Le six Mars 2024, à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Patricia FEUILLET GALABERT, Maire.

Présents : FEUILLET GALABERT Patricia, GAÜZERE Hervé, MANCIET Aline, MATHIEU Jean Marie, MESTRES Michèle, BIGOT Jean Jacques, Madame DARZACQ DOAT, DARZACQ Sandrine, LACAMPAGNE André, MÉNACQ Bernard, SAINT LANNES Claude,

Procurations : Madame BARBE Guilaine à Madame FEUILLET GALABERT Patricia, Monsieur DESJARDINS Lionel à Monsieur SAINT LANNES Claude, TREMBLEY ARMENGOL Corinne

Excusé : Monsieur GASPAROTTO Éric

Conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur GAUZERE Hervé a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Paiement facture investissement

Madame le Maire informe l'assemblée que les travaux d'isolation par l'intérieur de l'école élémentaire, par l'entreprise SARL ACCACIO EZEQUIEL, sont terminés pour un montant de 14 379,00 € T.T.C

S'agissant d'une facture d'investissement, Madame le Maire demande l'autorisation à l'assemblée de régler la facture correspondante avant le vote du budget 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise Madame le Maire à régler la facture correspondant aux travaux d'isolation par l'intérieur de l'école élémentaire à la SARL ACCACIO Ezequiel d'un montant de 14 379,00 € T.T.C avant le vote du budget 2024.

Pour extrait certifié conforme
Fait et délibéré, le 06 Mars 2024 et an
susdits
Le Maire,
Patricia FEUILLET

